

## Communiqué de Presse 2 juin 2023

### **Avec France Travail, quelle place pour la compétence dans le retour à l'emploi ?**

Le gouvernement a-t-il découvert la formule pour simplifier le retour à l'emploi des chômeurs et solutionner les difficultés rencontrées par les entreprises à recruter ?

La fédération Les Acteurs de la Compétence appelle à clarifier la place du secteur privé de l'accompagnement et de la formation professionnelle, grand absent de ce projet, ainsi que la mise en œuvre des 99 propositions du rapport de préfiguration de France Travail.

### **Maillon essentiel de la politique publique de retour à l'emploi, le secteur privé de la formation et de l'accompagnement doit être membre à part entière du Réseau France Travail.**

La fédération Les Acteurs de la Compétence rappelle que c'est l'ensemble des entreprises de la filière du développement des compétences qui œuvre quotidiennement sur le terrain au plus près des besoins des demandeurs d'emploi : sourcing, orientation, accompagnement, formation, stages en entreprises, certification des compétences professionnelles, placement dans l'emploi. Face au chômage de longue durée, il faut mobiliser de manière plus rapide et intensive le levier de l'accompagnement et de la formation vers l'emploi. C'est ce que rappelle la fédération dans sa [note de position](#) publiée en 2022 qui dresse les principaux leviers à actionner, dans le prolongement de son [étude](#).

### **La fédération regrette par ailleurs une préfiguration ambiguë sur le rôle des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnels et appelle à clarifier :**

- Le périmètre du Réseau France Travail ;
- La répartition des missions et des publics entre l'opérateur France Travail, les Conseils régionaux et les Conseils départementaux ;
- Comment et à quel échelon seront sélectionnés les différents "organismes" identifiés dans l'actuel "pré-projet de loi pour le plein emploi".

### **La fédération invite également à approfondir les axes suivants de préfiguration de France Travail en tenant compte des recommandations suivantes :**

- La simplification de l'accès aux Services Publics et des procédures pour les individus, qui doit aussi faciliter l'action des acteurs privés qui les suivent au quotidien.
- L'harmonisation des pratiques et des outils des 3 "opérateurs" de France Travail, sans toutefois uniformiser l'accompagnement et la formation des personnes.
- La prolongation du PIC aux côtés des régions et son élargissement jusqu'au Bac+2, dont la budgétisation, les conditions de déploiement et la pérennité interrogent.
- L'efficacité de l'effort de l'action publique, qui mérite de réinterroger le statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- Le pilotage du service public de l'emploi par les résultats, qui nécessite un organisme indépendant et l'évaluation de l'efficacité des opérateurs publics.

**Les Acteurs de la Compétence attendent des précisions concrètes et opérationnelles sur la rénovation des politiques publiques d'accompagnement et de formation des demandeurs d'emploi, et restent pleinement mobilisés pour favoriser l'accès à la Compétence et à l'Emploi dans un cadre moins contraint favorisant l'acte métier à la complexité administrative qui freine la réinsertion professionnelle.**

Contact Presse : Naïs Laurandel [nlaurandel@lesacteursdelacompetence.fr](mailto:nlaurandel@lesacteursdelacompetence.fr)

Les Acteurs de la Compétence est la première organisation professionnelle qui fédère et représente plus de 1350 entreprises de formation et du développement des compétences. Depuis 1991 au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, Les Acteurs de la Compétence placent au cœur de leur action, le développement du professionnalisme. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de plus de 3 milliards d'euros par an), la fédération agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.